

L'hon. M. FIELDING: Il nous est interdit de solder le coût de travaux non exécutés; nous ne pouvons verser de deniers qu'à l'égard de travaux dont l'exécution est attestée par certificat.

L'hon. M. FOSTER: A l'époque du paiement?

L'hon. M. FIELDING: Oui; quand des travaux ont été exécutés et qu'on nous transmet un certificat établissant que l'argent a été véritablement appliqué à l'entreprise, nous sommes en mesure d'en solder le coût. Nous verserons les fonds au Grand-Tronc-Pacifique en la manière habituelle, et j'imagine qu'il remboursera à la compagnie du Grand-Tronc les sommes qu'elle lui a avancées pour les fonds de l'entreprise. C'est affaire entre les deux compagnies. Nous ne paierons que sur le certificat de l'ingénieur attestant que les travaux ont été exécutés et que la dépense s'est faite selon les ordres donnés.

M. SPROULE: Le ministre a-t-il lieu de croire qu'il suffira de \$3,000,000 pour tirer la compagnie de son embarras financier et lui permettre de presser l'exécution des travaux jusqu'à ce qu'ils soient terminés? Etant donné ce qui reste à construire du chemin, il me semble que cette somme est bien faible, que la compagnie ne tardera pas à nous appeler encore à son secours, car l'été ne se passera pas sans qu'elle se trouve dans quelque nouvelle difficulté financière. Quelles mesures le Gouvernement a-t-il prises pour se convaincre que ce prêt permettra à la compagnie de terminer les travaux dans un délai raisonnable?

L'hon. M. FIELDING: L'ingénieur du Gouvernement nous informe—il existe une légère différence entre ses estimations et celles de l'ingénieur de la compagnie—que ces \$10,000,000 suffiront à l'achèvement de la section des prairies.

M. AMES: Etes-vous certain que les constructeurs de la section des montagnes ne vous appelleront pas à leur aide?

L'hon. M. FIELDING: Je n'en sais rien. A chaque jour suffit sa peine.

M. SPROULE: Quels sont les ingénieurs du Gouvernement qui ont fait cette estimation et rédigé ce certificat?

L'hon. M. FIELDING: Naturellement, les estimations ont été faites par les ingénieurs du Grand-Tronc-Pacifique à l'époque où la compagnie signifia sa demande. Ces estimations ont été renvoyées à M. Schreiber, ingénieur du Gouvernement, qui a fait un rapport qui se trouve parmi les documents déposés sur le bureau de la Chambre.

M. T. S. SPROULF

M. SPROULE: J'ai jeté un coup d'œil sur quelques-unes de ces estimations et j'ai déjà eu l'occasion de prendre des informations sur certains certificats; ce que j'ai appris n'est guère de nature à me faire attribuer une valeur excessive à une pièce semblable.

L'hon. M. FIELDING: Il en est des ingénieurs comme du reste des humains: ils ne sont pas parfaits et les meilleurs peuvent se tromper. Il ne faut pas oublier que c'est le Grand-Tronc-Pacifique et non le Gouvernement qui est chargé de la construction de la section des prairies. La gauche fait un crime au Gouvernement du coût excessif de la division de l'Est, mais la section des prairies est construite par le Grand-Tronc-Pacifique avec l'aide du Grand-Tronc et le concours des ingénieurs de cette dernière compagnie, et on rapporte que le Grand-Tronc et le Grand-Tronc-Pacifique se montrent très sévères dans leurs rapports avec les entrepreneurs et les employés; il y a donc lieu de penser que rien ne sera épargné pour faire en sorte que la section des prairies coûte aussi peu cher que possible.

Ainsi, lorsque nous constatons que la compagnie du chemin de fer construit cette voie ferrée sans l'intervention de l'Etat, sauf la surveillance, et qu'elle est obligée d'augmenter d'une façon considérable les frais de premier établissement mon honorable ami devrait être convaincu que cette augmentation de dépenses est suffisamment motivée.

Quant aux rapports de M. Schreiber, tous les ingénieurs sont faillibles, et ce n'est que rendre justice à M. Schreiber, un vieil ingénieur qui sert l'Etat depuis très longtemps, que de dire que, bien qu'il puisse commettre des erreurs, tous ceux qui le connaissent comprennent que les estimations et les rapports sont basés sur une longue expérience et sur les connaissances que peut posséder un ingénieur éclairé et très habile et un homme qui, tous l'admettent, commande au plus haut degré la confiance et le respect de tout le monde.

M. SPROULE: J'aimerais beaucoup à partager cette opinion, mais j'avoue franchement qu'il n'en est rien et je crois que nous avons assez de preuves pour nous permettre d'être d'un autre avis. D'ailleurs, si la situation n'offrait pas d'autre anomalie que l'écart considérable entre les deux premières soumissions, cela suffirait à nous faire craindre que la même chose ne se répète relativement aux estimations subséquentes. L'expérience du passé ne nous autorise guère à croire que la présente estimation ne sera pas inexacte comme l'ont été les estimations préparées jusqu'à ce jour.